

[REDACTED]

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

[REDACTED]

PRESS RELEASE

507th meeting of the Council

- Fisheries -

Luxembourg, 3 April 1978

President: Mr Poul DALSGER,
Minister for Agriculture
of the Kingdom of Denmark

422/78 (Presse 39)

1. The first part of the document
describes the general situation
and the objectives of the study.
The second part contains the
methodology used for data collection
and analysis. The third part
presents the results of the study
and discusses their implications.
The final part concludes the study
and suggests areas for further research.

1. Introduction

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Hervé ROBINET Deputy Permanent Representative

Denmark:

Mr Poul DALSGER Minister for Agriculture

Mr Svend JAKOBSEN Minister for Fisheries

Mr Jørgen HERTOFT State Secretary,
Ministry of Fisheries

Germany:

Mr Joseph ERTL Federal Minister for Agriculture

Mr Hans-Jürgen ROHR State Secretary,
Federal Ministry of Agriculture

France:

Mr François SCHEER Deputy Permanent Representative

Ireland:

Mr Brian LENIHAN Minister for Fisheries

Italy:

Mr Vito ROSA State Secretary for Shipping

Luxembourg:

Mr Joseph WEYLAND

Deputy Permanent Representative

Netherlands:

Mr A.P.L.M.M. van der STEE

Minister for Agriculture and
Fisheries

United Kingdom:

Mr John SILKIN

Minister for Agriculture,
Fisheries and Food

Commission:

Mr Finn Olav GUNDELACH

Vice-President

o

o

o

FISHERIES

The Council discussed a number of matters relating to external aspects of fisheries policy and took note of

- the Commission recommendation on the signing of a fisheries agreement between Norway and the EEC;
- a Commission statement on fishery relations with certain third countries, viz. Yugoslavia, Senegal, Mauritania, Guinea-Bissau, Canada, Spain, Portugal and various Eastern European countries;
- the proposed regulations on the fishing activities of vessels flying the flags of the Faroe Islands, Norway and Sweden in the Community fishing zone in 1978.

The Council agreed to extend the interim arrangements for fishing by the fishing vessels of the Faroe Islands, Norway and Sweden (due to expire on 15 April 1978) until 30 April 1978.

It also agreed to undertake an overall examination of both the internal and external aspects of future fisheries policy at its next meeting on 24 April.



314417

■***

NOTE BIO (78) 119 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I
ET A M. OPITZ, DG VIII

■***

PREPARATION DU CONSEIL PECHE (K. VAN DER PAS)

■-----

LES MINISTRES DE LA PECHE SE REUNIRONT A LUXEMBOURG, LUNDI MATIN A 10H30, POUR DISCUTER DU REGIME EXTERNE DE LA PECHE, C.A.D. DES DROITS DE PECHE RECIPROQUES EN 1978 ENTRE LA COMMUNAUTE D'UNE PART, ET LES ILES FEROE, LA NORVEGE ET LA SUEDE D'AUTRE PART. LA COMMISSION A EU DES CONSULTATIONS AVEC CHACUN DE CES PAYS ET LES ACCORDS CONCLUS AVEC EUX SERONT SOUMIS AU CONSEIL POUR RATIFICATION. EN L'ABSENCE DE DECISIONS FORMELLES, LES ACTIVITES DE PECHE RECIPROQUES SE POURSUIVENT SUR LA BASE D'UN GENTLEMAN'S AGREEMENT COUVRANT LA PERIODE JUSQU'AU 15 AVRIL.

IL EST PREVU QUE LA RENCONTRE FORMELLE DES MINISTRES DE LA PECHE NE DURERA QUE LE MATIN ET QUE L'APRES-MIDI POURRAIT ETRE UTILISEE POUR DES RENCONTRES BILATERALES QUI CONCERNERAIENT EVENTUELLEMENT LE REGIME INTERNE. CELUI-CI SE TROUVE AU ''FRIGO'' DEPUIS L'ECHEC DU DEBUT DE L'ANNEE.

PREPARATION DU CONSEIL AGRICOLE

■-----

AUCUNE DECISION D'IMPORTANCE N'EST ATTEN■DUE. LE PAQUET DES PRIX POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE ET LES PROPOSITIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE MEDITERRANEENNE NE SONT PAS ENCORE MURES POUR DECISION ET NE LE SERONT PAS AVANT LA FIN DE CE MOIS. LES MINISTRES REPENDRONT EGALEMENT LE DOSSIER AGRI-MONETAIRE (DEMOBILISATION PROGRES■SIVE DES MONTANTS COMPENSATOIRES EN 7 ANS, RAPPORT SUR LES EFFETS DU SYSTEME AGRI-MONETAIRE) SANS PROBABLEMENT ARRIVER A DES DECISIONS, CE QUI VAUT EGALEMENT POUR LES DOSSIERS CONCERNANT LES ''MILK MARKETING BOARDS'' (LA COMMISSION A PROPOSE LEUR MAINTIEN SOUS RESERVE DE QUELQUES MODIFICATIONS) ET LES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS (LA COMMISSION A PROPOSE D'ENCOURAGER LEUR CONSTITUTION, AVEC DES AIDES COMMUNAUTAIRES, NOTAMMENT EN ITALIE OU CES INSTITUTIONS SONT TRES PEU DEVELOPPEES). LE CONSEIL ESSAIERA DE FAIRE DES PROGRES SUR LE DOSSIER DES POMMES DE TERRE. L'ITALIE A BLOQUE JUSQU'ICI LES CONCESSIONS TARIFAIRES AU BENEFICE DE CHYPRE POUR SES EXPORTATIONS DE POMMES DE ■■■■■■■■ TERRE PRIMEURS VERS LA COMMUNAUTE, EN VUE D'OBTENIR ELLE-MEME DES AIDES COMMUNAUTAIRES POUR SES EXPORTATIONS INTRACOMMUNAUTAIRES DE CE PRODUIT. ENFIN, LE CONSEIL DISCUTERA LES AIDES A ACCORDER AUX PRODUCTEURS DE HOUBLON POUR LA RECOLTE DE L'ANNEE DERNIERE ET M. GUNDELACH POURRAIT INTRODUIRE LA PROPOSITION POUR UN REGIME COMMUN ■''VIANDE OVINE'' (VOIR BIO COM (78■)113).

AMITIES,

E. PERLOT. COMEUR.

NNNN

E. PERLOT GPP
347372

B. 1/2 7515 31.3
E. PERLOT

X X



081798

NOTE BIO (78) 119 SUITE 1 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA DG 1
ET A M. OPITZ, DG VIII

CONSEIL PECHE (K. VAN DER PAS)

LE CONSEIL PECHE DE LUNDI MATIN NE S'EST PRATIQUEMENT PAS OCCUPE
DES RELATIONS EXTERIEURES COMME LE PREVOYAIT SON ORDRE DU JOUR
MAIS A PLUTOT DECIDE DE RELANCER LA DISCUSSION SUR LE REGIME IN-
TERNE. M. GUNDELACH AVAIT FAIT UN APPEL AU CONSEIL EN CE SENS EN
SOULIGNANT L'INCERTITUDE DANS LAQUELLE SE TROUVE L'INDUSTRIE DE
LA PECHE AINSI QUE LES DIFFICULTES SUPPLEMENTAIRES QUE CREE
L'ABSENCE DU REGIME INTERNE POUR NOS RELATIONS AVEC LES PAYS
TIERS. C'EST POURQUOI IL A PROPOSE AU CONSEIL D'ENTAMER IMMEDIA-
TEMENT DES CONSULTATIONS BILATERALES ENTRE LA COMMISSION ET LES
DIFFERENTES DELEGATIONS POUR PERMETTRE A LA COMMISSION DE CERNER
LES PROBLEMES QUI RESTENT ENCORE A RESOUDRE ET DE FAIRE EVENTUEL-
LEMENT DES PROPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES EN CE QUI CONCERNE LE
REGIME INTERNE. LE RESULTAT DE CES CONSULTATIONS SERA DISCUTE
LORS D'UN NOUVEAU CONSEIL PECHE QUI A ETE CONVOQUE POUR LE 24
AVRIL SOIT LE PREMIER JOUR DU CONSEIL AGRICOLE QUI AVAIT ETE
PREVU POUR CETTE DATE. LA DELEGATION BRITANNIQUE - LA SEULE A
S'ETRE OPPOSEE, LE 31 JANVIER, A UN ACCORD D'ENSEMBLE POUR LE
REGIME INTERNE 1978 ACCEPTABLE POUR LES HUIT AUTRES DELEGATIONS -
S'EST DECLAREE TRES FAVORABLE A LA REPRISE DES POURPAR-
LERS SUR LE REGIME DEFINITIF INTERNE SELON LA PROCEDURE PROPOSEE
PAR M. GUNDELACH ET ACCEPTEE PAR LE CONSEIL. LA SESSION FORMELLE
DU CONSEIL S'EST TERMINEE PEU AVANT MIDI. LES CONSULTATIONS BILA-
TERALES ONT DEBUTE TOUT DE SUITE ET POURRONT DURER TOUTE LA
JOURNEE DE LUNDI.

LE CONSEIL A DECIDE DE PROLONGER JUSQU'AU 30 AVRIL LE GENTLEMAN'S
AGREEMENT QUI PERMETTAIT JUSQU'ICI AUX PECHEURS DES ILES FEROE,
DE LA SUEDE ET DE LA NORVEGE D'EXERCER LEURS ACTIVITES DANS LES
EAUX COMMUNAUTAIRES ET CELA EN L'ABSENCE D'UN ACCORD FORMEL AVEC
CES PAYS QUI, COMME NOUS VENONS DE L'EXPOSER, EST DIRECTEMENT LIE
A LA DEFINITION D'UN REGIME INTERNE.

A SUIVRE
AMITIES,

M. SANTARELLI COMEUR
NNNN

NNNN

VAN DER PAS

GPP

B. 1/4

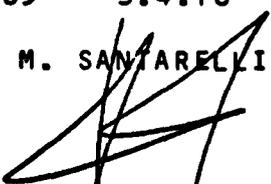
2205

3.4.78

X

X

M. SANTARELLI



P1

MNNNN
COMEUR BRU

WASHINGTON/3

NEWYORK/3

RETRANSMISSION/JS

22.29
21877C COMEU B
3476 COMEUR LU

TELEX NO . 1961

PRIERE DE FAIRE LA DIFFUSION HABITUELLE A PARTIR DE BRUXELLES

M. PERLOT

433

COPIE : MM. COLLOWALD, PRYCE, HUGHES, DENMAN, OPITZ

NOTE B I O (78) 119 (SUITE 2) AUX BUREAUX NATIONAUX C.C. AUX
MEMBRES DU GPP ET M. LE DIR. GEN. DE LA DG I ET M. OPITZ, DG VIII

OBJET : CONSEIL AGRICOLE (K. VAN DER PAS)

COMME PREVU, LA DISCUSSION SUR LES PRIX AGRICOLES, QUI A DURE
TOUTE LA JOURNEE DE MARDI ET CONTINUERA MERCREDI MATIN, N'EST PAS
ENCORE ARRIVEE AU STADE DE DECISION. LA JOURNEE A COMMENCE PAR
DES DECLARATIONS POLITIQUES LIMINAIRES DE LA PART DES PAYS DU
BENELUX ET DE LA REPUBLIQUE FEDERALE, DECLARATIONS QUI ONT TRES
CLAIREMENT INDIQUE QUE L'ACCORD SERA TRES DIFFICILE. LE MINISTRE
BELGE, M. HUMBLET, A QUALIFIE LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION
DE INSUFFISANTES EN SOULIGNANT QUE LES PAYS A MONNAIE FAIBLE ONT
TOUTE LA POSSIBILITE DE COMPLETER L'AUGMENTATION MOYENNE DE 2 O/O
PROPOSEE PAR LA COMMISSION, PAR LE BIAIS D'ADAPTATIONS DES MONTANTS
COMPENSATOIRES MONETAIRES (MCM), LA BELGIQUE, PAR CONTRE, TOUT EN
AYANT LES MEMES PROBLEMES SPECIFIQUES QUE LES PAYS A MONNAIE FAIBLE,
(NOTAMMENT L'AUGMENTATION DES COUTS) NE DISPOSE PAS DE CE MOYEN
COMPLEMENTAIRE. PAR CONSEQUENT, M. HUMBLET A INSISTE QUE LE CONSEIL
RECONNAISSE SES PROBLEMES PARTICULIERS SANS QUOI IL DEVRAIT EXIGER
QUE LES AUGMENTATIONS DE PRIX SOIENT LES MEMES EN MONNAIE NATIONALE
DANS TOUS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE. LES PAYS BAS ET LE LUXEMBOURG
ONT FORTEMENT APPUIE LA POSITION DU MINISTRE BELGE.

LES INTERVENTIONS DES MINISTRES DU BELELUX A CONDUIT LE MINISTRE
ALLEMAND, ERTL, A UNE ANALYSE TRES PESSIMISTE DE LA SITUATION.
IL A CONSTATE UNE TRES GRANDE DIVERGENCE DES ECONOMIES GENERALES
DES PAYS DE LA COMMUNAUTE ET L'ABSENCE D'UN CONSENSUS SUR L'ORIE-
NTATION GENERALE DE L'AGRICULTURE DE LA COMMUNAUTE. LES PROBLEMES
DANS L'AGRICULTURE CREEES PAR LA DIVERGENCE ECONOMIQUE NE POURRONT,
SELON LUI, ETRE RESOLUS, QUE DANS L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
QUI EST CEPENDANT LOIN D'ETRE REALISES. LES QUESTIONS QUI SE POSENT
DONC DANS CE CONTEXTE DEVRONT SELON M. ERTL ETRE DISCUTEES A FOND
ET A UN NIVEAU POLITIQUE ADEQUAT SANS QUOI. CETTE ANNEE-CI, L'ACCORD
SUR LES PRIX AGRICOLES POURRAIT SE REVELER IMPOSSIBLE.
DANS SA REPONSE, M. GUNDELACH A EVOQUE LES COMPLICATIONS CREEES
PAR LES MCM ET IL A DEMANDE AU CONSEIL DE SE METTRE D'ACCORD SUR
UNE LIGNE DE CONDUITE A LEUR SUJET. LES ADAPTATIONS DES MCM NE
DEVRAIENT AVOIR LIEU QUE DANS LE CADRE DU PAQUET DES PRIX AGRICOLES
ET NON PAS AU COURS DE L'ANNEE PUISQUE CETTE POSSIBILITE PERMETTRAIT
AUX PAYS A MONNAIE FAIBLE DE POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE PRIX A LA
CARTE ECHAPPANT INTEGRALEMENT A LA NEGOCIATION AU CONSEIL. SINON,
A AJOUTE M. GUNDELACH, IL DEVIENDRA IMPOSSIBLE DE SE METTRE D'ACCORD
SUR UNE DECISION COMMUNE CONCERNANT LES PRIX AGRICOLES. M. GUNDELACH
A EGALEMENT AVERTI CERTAINES DELEGATIONS DE NE PAS ETRE TROP
PESSIMISTES QUANT AU DEVELOPPEMENT DES REVENUS REELS DANS
AGRICULTURE. MEME SI CETTE EVOLUTION A ETE DEFAVORABLE AU COURS DES

RCA Global Telegram

RCA Global Telegram

RCA Global Telegram

n

CA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

SUR UNE DECISION COMMUNE CONCERNANT LES PRIX AGRICOLES. M. GUNDELACH A EGALEMENT AVERTI CERTAINES DELEGATIONS DE NE PAS ETRE TROP PESSIMISTES QUANT AU DEVELOPPEMENT DES REVENUS REELS DANS AGRICULTURE. MEME SI CETTE EVOLUTION A ETE DEFAVORABLE AU COURS DES DSEUX DERNIERES ANNEES, SUITE A DES CONDITIONS PARTICULIERES, COMME LA SECHERESSE ET DES PRIX TRES BAS POUR LES POMMES DE TERRE EXCEDENTAIRES, LES REVENUS AGRICOLES SE SONT DEVELOPPES DANS LES 10 ANS ENTRE 1968 ET 1977 D'UNE MANIERE PLUS FAVORABLE QUE DANS LES AUTRES SECTEURS DE L'ECONOMIE. LES AGRICULTEURS ONT PU ENREGISTRER UNE AUGMENTATION REELLE DE 40 0/0, LES AUTRES SECTEURS DE 34 0/0. M. GUNDELACH S'EST CEPENDANT DECLARE PRET A ETUDIER A FOND LES DIFFICULTES PARTICULIERES QUI PEUVENT EXISTER DANS LES PAYS DSU BENELUX OU EN ALLEMAGNE. IL A CEPENDANT INSISTE SUR LA NECESSITE DE POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE PRIX PRUDENTE PERMETTANT DE METTRE FIN PROGRESSIVEMENT A UNE PRODUCTION DESTINEE UNIQUEMENT AUX BUREAUX D'INTERVENTION. GRACE A DES MESURES SPECIALES ET UNE POLITIQUE D'EXPORTATION ACTIVE LES STOCKS D'INTERVENTION, NOTAMMENT DE BEURRE ET DE POUDRE DE LAIT, SONT EN DIMINUTION MAIS CELA A LA CHARGE DU BUDGET COMMUNAUTAIRE. UN ASSAINISSEMENT FONDAMENTAL DES MARCHES AGRICOLES EXCEDENTAIRES NE POURRA ETRE REALISES QUE PAR L'INSTRUMENT PRINCIPAL DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE: LA POLITIQUE DES PRIX.

SANS QUE LA NOGEOCIATION SOIT ENGAGEE, LES MINISTRES ONT EU UN TOUR DE TABLE SUR QUELQUES PRODUITS DONT LE LAIT SEMBLE POSER LE PLUS DE PROBLEMES. LE ROYAUME UNI A SOULIGNE L'IMPORTANCE DES EXCEDENTS LAITIERS ET A DEMANDE QUE LES PRIX NE SOIENT PAS AUGMENTES ET QUE LES SUBSIDES SPECIAUX A LA CONSOMMATION DE BEURRE EN GRANDE BRETAGNE NE SOIT PAS TERMINE AU 1ER JANVIER 1979 COMME L'AVAIT DECIDE LE CONSEIL L'ANNEE DERNIERE. LA PROLONGATION DU SUBSIDE PERMETTRAIT DE MAINTENIR LA CONSOMMATION SANS QUOI IL FAUDRAIT CRAINDRE UNE AGGRAVATION DE LA SITUATION EXCEDENTAIRE. M. GUNDELACH A CEPENDANT ATTIRE L'ATTENTION DU MINISTRE BRITANNIQUE SUR LES SUBSIDES PARTIELLEMENT FINANCES PAR LAS COMMUNAUTE QUE LES ETATS MEMBRES SONT AUTORITES A ACCORDER AS LEURS CONSOMMATEURS ET QUI POURRA PRENDRE LA PLACE DU REGIME BRITANNIQUE SPECIAL QUI EST FINANCE PAR LE FEOGA A 100 0/0. EN OUTRE, A DIT M. GUNDELACH, LA COMMISSION A PROPOSE DE PREVOIR 50 MUC POUR STIMULER LA CONSOMMATION DE BEURRE (EN FAVEUR DES GROUPES SOCIAUX ET RENDANT POSSIBLE L'INTRODUCTION D'UNE DEUXIEME QUALITE DE BEURE MOINS CHERE). LE MINISTRE BRITANNIQUE AINSI QUE SON COLLEGE DANOIS ACCEPTERONT LA SUSPENSION, PENDANT LES MOIS D'HIVER, DES ACHATS D'INTERVENTION DE POUDRE DE LAIT, CETTE PROPOSITION DE LA COMMISSION SE HEURTE CEPENDANT A L'OPPOSITION DE LA BELGIQUE, DE LA FRANCE, DE L'IRLANDE, DU LUXEMBOURG QUI DEMANDENT LE MAINTIEN DE CETTE GARANTIE POUR LES PRODUCTEURS TANDIS QUE LES PAYS BAS POURRAIT, SOUS CERTAINES CONDITIONS, L'ACCEPTER. LA BELGIQUE, LE LUXEMBOURG, LA FRANCE ET L'IRLANDE ESTIMENT DE PLUS, QUE L'AUGMENTATION POUR LE LAIT (PROPOSITION DE LA COMMISSION 2 0/0 EST INSUFFISANTE.

EN CE QUI CONCERNE LE SUCRE, LES PAYS PRODUCTEURS COMME LA FRANCE, LA BELGIQUE, L'IRLANDE ET L'ITALIE S'OPPOSENT A UNE DIMINUTION DES QUOTAS B (QUANTITE BENEFICIAINT D'UNE GARANTIE DE PRIX REDUITE). L'ITALIE A DEMANDE UZNE AUGMENTATION DE SON QUOTA A (QUANTITE A GARANTIE PLEINE)

MEME SI LES QUOTAS ACTUELS SONT VALABLES JUSQU'EN 1980. LE ROYAUME UNI, PAR CONTRE, A SOULIGNE LES COUTS ELEVES DECOULANT DE L'EXPORTATION DES EXCEDENTS DE SUCRE (PLUS DE 3 MIO DE TONNES CETTE ANNEE-CI) ET DEMANDE, COMME LES DANOIS UNE REDUCTION DES QUOTAS B COMME PROPOSEE PAR LA COMMISSION. L'ALLEMAGNE ET LES PAYS BAS SONT PRETS A EN DISCUTER. M. GUNDELACH A RAPPELE AU CONSEIL QUE CELUI-CI AVAIT DECIDE LUI-MEME DE REDUIRE LE QUOTA B EN CAS D'EXCEDENTS QUI SE SONT, ENTRETEMPS, PLEINEMENT CONFIRMES. GRACE AUX SUBSIDES ELEVES, QUI ASTTEIGNENT 70 A 80 0/0 DU PRIX D'INTERVENTION, LA COMMUNAUTE A PU EXPORTER 2 MIO DE TONNES DE SES EXCEDENTS ET ELLE LPOURRA PROBABLEMENT TROUVER DES DEBOUCHES SUPPLEMENTAIRES POUR 5 A 600.000 TONNES. LES EXCEDENTS RESTAANTS JUSTIFIENT CEPENDANT UNE RESTRICTION DES GARANTIES AINSI QU'UNE POLITIQUE DE PRIX PRUDENTE, EGALEMENT DANS CE SECTEUR.

AMITIES,
K. VAN DER PAS

4.4.78
22.55 H
21877C COMEU B
3476 COMEUR LU

Reply via RCA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

Global Telegram

Global Telegram

Global Telegram

Telegram

NNNTXNNNNNS
WASHINGTON/11
NEW YORK/7

COMEUR BRU 19.05 H
RETRANSMISSION/VDS

17.12
21877E COMEU B
3446 COMEUR LU

TELEX NR. 1995

PRIERE DE FAIRE LA DIFFUSION HABITUELLE A PARTIR DE BRUXELLES

M. PERLOT

COPIE : MM. COLLOWALD, PRYCE, HUGHES, DENMAN, OPITZ

NOTE B I O (78) 119 (SUITE 3) AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES GPP ET A M. LE DIR. GEN. DE LA DG I ET M. OPITZ,
DG VIII

OBJET : CONSEIL AGRICOLE (K. VAN DER PAS)

LE CONSEIL AGRICOLE A TERMINE, MARDI MATIN, SA DISCUSSION SUR LES
PRIX AGRICOLES POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE PAR UN TOUR DE TABLE SUR
LES CEREALES, LES AMIDONSET LA VIANDE PORCINE. L'ENSEMBLE DU PAQUET
''PRIX'' A ETE RENVOYE AU ''COMITE SPECIAL AGRICULTURE'' POUR
APPROFONDISSEMENT DES PROBLEMES QUI RESTENT. EN CE QUI CON-
CERNE LA VIANDE PORCINE, LE ROYAUME UNI, LA FRANCE ET L'ITALIE ONT
RAPPELE LEUR DEMANDE POUR UNE DIMINUTION DES MCM DANS CE SECTEUR
PAR UNE REVISION DE LEUR CALCUL. M. GUNDELACH A ANNONCE QUE LA
COMMISSION POURRA, BIENTOT, FAIRE DES PROPOSITIONS DANS CE SENS.
LA FRANCE A ENCORE EXPRIME SES REGRETS QUE SES DEMANDES, EXPRIMEES
HIER AU COURS D'UN COMITE DE GESTION ''VIANDE PORCINE'' ET VISANT
L'INTRODUCTION D'AIDES AU STOCKAGE PRIVE, L'AUGMENTATION DES
RESTITUTIONS A EXPORTATION ET L'INTRODUCTION DE PRELEVEMENTS SPE-
CIAUX A L'IMPORTATION, N'AIENT PAS ETE ACCUILLIES DE MANIERE POSITIVE
PAR LA COMMISSION. CELLE-CI EST D'AVIS QUE LA SITUATION DU MARCHÉ
DE LA VIANDE PORCINE NE DONNE AUCUNE JUSTIFICATION POUR CES
MESURES.

Reply via RCA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

Global Teleg

Global Telegram

Global Telegram

DU DEBUT SUR LES MESURES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE MEDITERANE-
ENNE IL FAUT SURTOUT RETENIR LES DECLARATIONS DES DELEGATIONS
FRANCAISE ET ITALIENNE SOULIGNANT LE LIEN ENTRE CES PROPOSITIONS
ET CELLES CONCERNANT LES PRIX. LE MINISTRE ITALIEN A CLAIREMENT
FAIT ENTENDRE QUE CES DOSSIERS DEVRONT FAIRE L'OBJET D'UNE DECISION
D'ENSEMBLE. SI, FONDAMENTALEMENT L'ATTITUDE DES DELEGATIONS A ETE
POSITIVE VIS-A-VIS DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION, LE ROYAUME
UNI, LA BELGIQUE ET L'ALLEMAGNE ONT NEANMOINS MIS L'ACCENT SUR LA
NECESSITE D'ASSURER QUE TOUTES LES ACTIONS PREVUES (COUTANT ENVIRON
1,5 MILLIARDS U.C.) SOIENT JUGEES DU POINT DE VUE DE LEUR EFFICA-
CITE POUR RESOUDRE LES PROBLEMES DE L'AGRICULTURE MEDITERANEENNE.
COMME LE DISAIT LE MINISTRE BELGE, LES SOMMES IMPORTANTES
PREVUES DEVRONT SERVIR A RESOUDRE DES PROBLEMES ET NON PAS A APPAI-
SER UNE MAUVAISE CONSCIENCE. DANS SA REponse, M. GUNDELACH A
SOULIGNE QUE LES PROPOSITIONS NE SONT PAS DE CARACTERE ''SOLEIL'',
MAIS VISENT JUSTEMENT A AMELIORER LA COMPETITIVITE DE L'AGRICULTURE
MEDITERANEENNE DANS LE CADRE DES MECANISMES DE MARCHE SUR LESQUELS
SE BASE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. LES EFFORTS FINANCIERS
NECESSAIRES A CETX EFFET DEVRONT ETRE INTERPRETES DANS CETTE OPTIQUE
ET NON PAS DANS UNE VUE ETROITE CALCULANT LES COUTS ET LES BENEFICES
DE CHACUN DES PAYS MEMBRES A L'INTERIEUR DE LA POLITIQUE AGRICOLE.
CETTE REMARQUE ETAIT CLAIREMENT ADRESSEE A LA DELEGATION
BRITANNIQUE QUI AVAIT AU DEBUT DU DEBAT DEVELOPPE CERTAINES REFLEX-
IONS SUR LE SOLDE NEGATIF DE LA GRANDE BRETAGNE DANS LE CADRE DE LA
POLITIQUE AGRICOLE. LA PLUPART DES DELEGATIONS, ET NOTAMMENT LES
PAYS BAS, LA FRANCE, L'ITALIE ET LA BELGIQUE ONT CONDAMNE CETTE
ATTITUDE.

LE CONSEIL A PRIS NOTE, SANS DEBAT, D'UN RAPPORT DE LA COMMISSION
SUR LES EXPERIENCES ACQUISES LORS DE L'APPLICATION DU CALCUL
SPECIAL DES MCM (BASE SUR UNE MOYENNE DE 3 SEMAINES AU LIEU D'UNE
SEMAINE). LA COMMISSION EST ARRIVEE A LA CONCLUSION QU'IL N'Y A
PAS DE JUSTIFICATION POUR PROLONGER CE SYSTEME SPECIAL, INTRODUIT
IL Y A QUELQUES SEMAINES POUR EVITER UNE AUGMENTATION TROP RAPIDE
DES MCM FRANCAIS SUITE A LA BAISSSE ''ELECTORALE'' DU FRANC FRANCAIS.
ELLE REPRENDRA LE CALCUL NORMAL (1 SEMAINE) DES CETTE SEMAINE.

(A SUIVRE)

AMITIES,

VAN DER PAS

5.4.1978G

21377E COMEU B

3446 COMEUR LU
17.25

NNNN

Reply via RCA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

Reply via RCA: call 212-363-4141

RRR GIC

RRR Global Telegram

RRR Global Telegram

m

NNNWASHINGTON /
NEW YORK / 8

14
COMEUR BRU

RETRANSMISSION 20H14/CNO

OTE B I O (78) 119 SUITE 4 ET FIN) AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES GPP ET A M. LE DIR. GEN. DE LA DG I ET
M. OPITZ, DG VIII

OBJET: CONSEIL AGRICOLE (K. VAN DER PAS)

LE CONSEIL AGRICOLE S'EST TERMINE MARDI SOIR VERS 18 HEURES,
APRES AVOIR RENVOYE AU COMITE SPECIAL AGRICULTURE PRATIQUEMENT
TOUS LES POINTS RESTANT A L'ORDRE DU JOUR. UNE DECISION A CEPENDANT
ETE PRISE: LE CONSEIL A PU SE METTRE D'ACCORD SUR LES AIDES EN
FAVEUR DES PRODUCTEURS DE MOUBLON POUR LA RECOLTE DE 1977.

EN CE QUI CONCERNE LA QUESTION DE SAVOIR SI LA COMMUNAUTE DOIT
REINTRODUIRE DES AIDES POUR UN SOUS-PRODUIT DE MAIS (LES GRITZ)
UTILISE DANS LA BRASSERIE, LE CONSEIL S'ACHEMINE VERS UNE
SOLUTION DE COMPROMIS. L'ALLEMAGNE S'EST TOUJOURS FORTEMENT
OPPOSE A CES AIDES POUR DES RAISONS DE PURETE DE LA BIERE. AUSSI
FURENT-ELLES ABOLIES IL Y A QUELQUES ANNEES, MAIS CETTE DECISION
VIENT D'ETRE CONDAMNEE PAR LA COUR DE JUSTICE QUI Y VOIT UNE DIS-
CRIMINATION PAR RAPPORT AUY UTILISATEURS DE PRODUITS DE SUBSTITUTIONS
QUI, EUX, CONTINUENT A RECEVOIR DES AIDES. LES AIDES SERONT MAINTENANT
REINTRODUITES POUR LA DUREE D'UN AN, PENDANT LEQUEL
L'ENSEMBLE DU DOSSIER SERA REEXAMINE.

LA PROPOSITION DE LA COMMISSION VISANT A INTEGRER LES MILK MARKE-
TING BOARDS BRITANNIQUES DANS LES REGLEMENTS LAITIERS N'A, JUSQU'ICI
PAS PROVOQUE BEAUCOUP D'ENTHOUSIASME PARMIS LES DIFFERENTES DELEGA-
TIONS A L'EXCEPTION DE LA GRANDE BRETAGNE ET DE L'IRLANDE. LES
AUTRES DELEGATIONS SOUHAITENT, AVANT D'ALLER PLUS LOIN AVEC CE
DOSSIER, DES ASSURANCES QUE LA RECONNAISSANCE DES MILK MARKETING
BOARDS NE PROVOQUENT PAS DES DISTORSIONS DE CONCURRENCE. LE DOSSIER
AS ETE RENVOYE AU CSA, DE MEME QUE LA PROPOSITIONS DE LA COMMISSION
CONCERNANT UNE ORGANISATION COMMUNE DES MARCHES DE LA VIANDE OVINE.
A L'EXCEPTION DE LA DELEGATION FRANCAISE, QUI A SOULIGNE L'IMPOR-
TANCE POLITIQUE DE CE DOSSIER DANS SON PAYS ET QUI A, DEJA , REJETE
LA PROPOSITION, AUCUNE DELEGATION NE S'EST PRONONCEE.

EN FIN DU CONSEIL, LES OAYS-BAS ONT PROTESTE CONTRE LA FERMETURE DES
FRONTIERES FRANCAISES POUR DES IMPORTATIONS DE VIANDE PORCINE
EN PROVENANCE DU BENELUX A CAUSE DES CAS DE PESTE PORCINE QUI Y
AURAIENT ETE CONSTATES.

M. VAN DER STEE, SOUTENU PAR M. GUNDELACH, ONT FAIT VALOIR QUE LA
MESURE ETAIT SANS LA MOINDRE JUSTIFICATION, PUISQUE AUCUN VETERINAIRE
DANS LA COMMUNAUTE, NON PLUS EN FRANCE, AVAIT CONNAISSANCE DE CAS
DE PESTE PORCINE. LES DEUX ORATEURS ONT INSISTE QUE LES MESURES
COMMUNAUTAIRES EN MATIERE VETERINAIRE SOIENT RESPECTEES. LE
MINISTRE FRANCAIS A INVOQUE, COMME JUSTIFICATION, DES PUBLICATIONS
DANS LA PRESSE REGIONALE FRANCAISE FAISANT ETAT DE LA PESTE PORCINE
ET CELA A LA VEILLE DES ELECTIONS. DANS LA SUITE DE SON EXPOSE, IL
DEVENAIT CEPENDANT ASSEZ CLAIR QUE LA MESURE FRANCAISE N'ETAIT
PAS SANS LIENS AVEC LES DEMANDES FRANCAISES VISANT A BAISSER LES
MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES POUR LA VIANDE PORCINE PAR UNE
REVISION DE LEUR CALCUL. CECI A CONDUIT LE MINISTRE BELGE A LA
CONCLUSION QUE LA COMMUNAUTE CONNAIT UNE NOUVELLE EPIZOOTIE :
LES MONTANTS COMPENSATOIRES PROVOQUENT LA PESTE PORCINE.

PROCHAIN CONSEIL AGRICOLE, LES 24 ET 25 AVRIL A LUXEMBOURG.
LA MATINEE DU 24 SERA CONSACREE A LA PECHE (REGIME INTERNE).
DANS LES SEMAINES PROCHAINES, LE PRESIDENT DU CONSEIL, LE MINISTRE
DANOIS DALSAGER, ENTREPRENDRA UNE TOURNEE DES CAPITALES POUR
PREPARER LES DISCUSSIONS SUR LES PRIX AGRICOLES.
FIN.

AMITIES

KLAUS VAN DER PAS

05/05/78
21877B COMEU B
3423 COMEUR LU
19.26

Global Telegram
via RCA: call 212-363-4141

Global Telegram
Reply via RCA: call 212-363-4141

Global Telegram
Reply via RCA: call 212-363-4141

Global Telegram
Reply via RCA: call 212-363-4141

